

### Exemple

Josette Pasquier, assistante maternelle agréée, effectue un remplacement et garde Julien pendant une semaine.

Elle travaille pendant 5 jours et effectue 10 h d'accueil par jour.

Son salaire horaire net est de 3 € et 4 € pour les heures majorées.

### Quelle est la nature des heures effectuées ?

- Les heures effectuées jusqu'à 45 h par semaine, sont des heures normales : **45 h**
- Les heures effectuées au-delà de 45 h par semaine sont des heures majorées : **5 h**  
**Elles sont rémunérées à un taux majoré de 4€ net de l'heure.**

### Comment calculer le salaire de Josette ?

= (Rémunération des heures normales + Rémunération des heures majorées)

$$= (45 \text{ h} \times 3 \text{ €}) + (5 \text{ h} \times 4 \text{ €}) = 135 + 20 = \mathbf{155 \text{ €}^*}$$

\* Lorsque l'accueil est occasionnel, la rémunération des congés payés s'effectue selon la règle du 1/10<sup>e</sup> de la rémunération versée à la fin de chaque accueil.

= (Rémunération des congés payés)

= (Salaire de base  $\times$  10)  $\div$  100

$$= (155 \text{ €} \times 10) \div 100 = \mathbf{15,50 \text{ €}}$$

$$\text{Montant total dû : } 155 + 15,50 = \mathbf{170,50 \text{ €}}$$

### Comment remplir le volet Pajemploi ?

Case « Nombre d'heures normales » : **45 + 5 = 50 h**

Heures effectuées + nombre d'heures de Congés payés ( $15,50 \div 3 = 5,1$  arrondis à 5)

Case « Nombre d'heures complémentaires et majorées » :

- Sur Internet : inscrire **5 h** dans la case des heures majorées
- Sur le volet Pajemploi papier : inscrire **5 h**

Case « Nombre de jours d'activité » : Nombre de jours réellement travaillés : **5 jours.**

Case « Salaire net total » :  $155 + 15,50 = \mathbf{170,50 \text{ €}}$